

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

---

2013-2014



**Institut du Nouveau Monde**

5605, avenue de Gaspé, bur. 404  
Montréal (Québec) H2T 2A4

Téléphone : 514 934-5999  
Numéro sans frais : 1 877 934-5999  
Télécopieur : 514 934-6330  
Courriel : [inm@inm.qc.ca](mailto:inm@inm.qc.ca)

**[inm.qc.ca](http://inm.qc.ca)**

# MISSION ET VALEURS

## **L'INM a pour mission d'accroître la participation des citoyens à la vie démocratique**

L'INM est une organisation indépendante non partisane œuvrant principalement au Québec dans une perspective de justice et d'inclusion sociales, dans le respect des valeurs démocratiques et des principes du développement durable, et dans un esprit d'ouverture et d'innovation.

L'action de l'INM permet d'augmenter la qualité du débat public et la proportion des citoyens qui y participent. Elle contribue au renforcement du lien social et à la valorisation des institutions démocratiques.



## 6 MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
CABINET DU 10<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE

## 11 MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'ÉQUIPE DE L'INM

## 18 LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES CIVIQUES

### À L'ÉGARD DES CITOYENS

L'école d'été 2013 • L'école d'hiver 2014 à Jonquière • L'école femmes et démocratie – session pour les jeunes femmes • Le programme À go, on change le monde !

### À L'ÉGARD DES ORGANISATIONS

Services conseil

### Au québec

L'avenir du système de santé et de services sociaux • L'avenir des municipalités

### À l'échelle mondiale

La réforme de la santé en tunisie • L'INM, une référence hors des frontières du Québec • Le forum des OING de la francophonie à Dakar

## 27 L'ANIMATION D'UN DÉBAT CONTINU SUR LES ENJEUX ESSENTIELS DU QUÉBEC

### S'INSCRIRE DANS LES DÉBATS D'ACTUALITÉ

Un panel de citoyens sur la charte des valeurs • La participation électorale au niveau municipal • La participation électorale des jeunes au niveau provincial

### PRENDRE L'INITIATIVE DE DÉMARCHES DÉLIBÉRATIVES D'ENVERGURE

Les inégalités sociales • La démocratie et la participation citoyenne

### L'INFORMATION AU SERVICE DE LA PARTICIPATION

L'état du Québec • Miser sur l'égalité • Voter aux élections scolaires

### UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE D'INFORMATION

Un grand dossier sur les inégalités sociales • Un grand dossier sur la participation citoyenne

## 33 LA PROMOTION DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

Un appui au service civique • Témoignage de l'INM au comité permanent des finances de la chambre des communes sur les inégalités sociales • Témoignage de l'INM au comité permanent de la procédure et des affaires de la chambre des communes sur le projet de loi c-23 sur l'intégrité des élections • Colloque de l'INM sur la participation citoyenne à l'Acfas • Diverses interventions publiques • L'INM, acteur de l'innovation sociale • Projet La Ruche Montréal • L'INM dans les médias

# MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



## DIX ANS SOUS LE SIGNE DE L'OUVERTURE ET DU REDÉPLOIEMENT

### **Michel Cossette**

*Président du Conseil d'administration*

L'Institut du Nouveau Monde a célébré son 10<sup>e</sup> anniversaire au cours de la dernière année. Créé en 2003, l'INM avait lancé ses activités publiques le 22 avril 2004 en présence de 300 personnes réunies dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville de Montréal. Dix ans plus tard, l'INM est devenu une entreprise sociale de réputation internationale, dotée de 20 employés, forte de plus de 500 membres, disposant d'un budget annuel frôlant les deux millions de dollars provenant de sources diversifiées qui assurent son indépendance.

Nous avons célébré ce 10<sup>e</sup> anniversaire sous le signe de l'ouverture, du redéploiement et de la réaffirmation d'une nécessaire transition démocratique vers une plus large participation citoyenne et un débat public de qualité.

L'ouverture, elle se fait, chaque année, vers des publics toujours plus diversifiés, incluant les milieux économiques et culturels, au-delà des organisations de la société civile et des mouvements sociaux. Le redéploiement se réalise par des choix stratégiques audacieux misant

sur les technologies de l'information, les médias sociaux et l'appui à des projets d'innovation sociale qui débordent les cadres de notre organisation, par exemple avec la création de La Ruche Montréal.

Enfin, l'INM a déployé des efforts intenses pour appuyer la transformation de nos institutions démocratiques de manière à y faire plus d'espace pour la participation citoyenne. Le directeur général de l'INM, Michel Venne, développe cette notion dans les pages suivantes.

### **Un bilan impressionnant des dix dernières années**

En développant la participation citoyenne, l'INM contribue à changer la culture politique et à légitimer et valoriser cette participation. Il expérimente des méthodes, construit une expertise transférable, crée des modèles de dialogue et de participation sur lesquels il est possible de s'appuyer pour modifier les comportements des acteurs influents de la société et réformer nos institutions démocratiques. L'INM donne le goût à des citoyens de passer à l'action.

**100 000**  
citoyens rejoints

**5 500**  
jeunes formés à la  
citoyenneté

**200**  
projets d'entreprises  
dépistés et accompagnés

**1 000**  
chercheurs  
mobilisés

**45**  
publications

#### En dix ans :

- L'INM a rejoint en personne 100 000 citoyens et citoyennes au Québec.
- Il a inscrit 15 000 abonnés à son infolettre mensuelle.
- Il compte en 2014 quelque 600 membres.
- 5 500 jeunes de 15 à 35 ans ont été formés à la citoyenneté dans le cadre d'une École d'été ou d'une École d'hiver de l'INM.
- Il a organisé au-delà de 500 activités participatives.
- En collaboration avec le réseau mondial Civicus, il a organisé trois congrès internationaux (en 2010, 2011 et 2012), chacun rassemblant quelque 800 participants de 120 pays.
- Quelque 2 000 conférenciers, animateurs et mentors ont été mobilisés.
- Plus de 1 000 jeunes entrepreneurs ont participé au programme « À go on change le monde! » :
  - 200 projets d'entreprises dépistés et accompagnés ;
  - 121 500 \$ de bourses attribuées à 32 projets ;
  - 470 participants de 15 à 35 ans aux parcours de formation de l'École d'été de l'INM ;
  - 500 participants aux trois éditions du Rendez-vous des entrepreneurs sociaux ;
  - 30 entrepreneurs à la formation « Démarrage d'entreprise sociale ».
- 130 000 personnes ont consulté les vidéos de l'INM sur la participation électorale des jeunes en 2012.
- Notre site web reçoit la visite de quelque 150 000 visiteurs uniques par an.
- Plus de 1 000 chercheurs ont été mobilisés pour produire des articles de notre publication annuelle de référence, *L'état du Québec*, pour produire des études et pour participer aux sept colloques scientifiques organisés par l'INM sur la participation citoyenne.
- L'INM a réalisé plus de 100 mandats pour des municipalités, entreprises, syndicats, commissions scolaires, ministères, associations et autres institutions et organisations de la société civile, au Québec et à l'étranger (Tunisie, Maroc, France, Belgique, Niger, Sénégal).
- L'institut a produit quelque 45 publications.

### Des célébrations dignes de ce nom

Les célébrations du 10<sup>e</sup> Anniversaire de l'INM ont commencé comme il se devait avec la dixième édition de son École d'été, en août 2013. L'École d'été est devenue l'une des activités phares de l'INM. Cela avait été, après le lancement du 22 avril 2004, la première activité d'envergure du jeune institut. Et celle-ci s'est inscrite dans la durée, en plus d'être imitée par d'autres organisations québécoises et imitée à l'étranger, en Belgique notamment, où des organisations jeunesse ont repris notre formule avec bonheur.

Cette dixième édition fut marquée par la participation de plus de 400 jeunes, la présence de nombreux anciens et le dépôt par un comité formé de jeunes ayant participé, l'hiver précédent, à notre École d'hiver Spécial Sommet, d'une Charte jeunesse sur l'éducation postsecondaire. Celle-ci fut présentée au ministre de l'Enseignement supérieur, M. Pierre Duchesne. Le ministre a reçu le document des mains des jeunes et a affirmé vouloir y trouver des sources d'inspiration pour la politique de son ministère.

L'École d'été 2013 a accueilli comme conférencier spécial le directeur du Service civique français, M. Martin Hirsch. Sa conférence a marqué le coup d'envoi d'une démarche entreprise par l'INM en faveur de l'établissement d'un service semblable au Québec (permettant aux jeunes n'étant ni à l'école ni au travail de vivre, avec un soutien financier, une expérience d'engagement communautaire formatrice). Cette démarche fut couronnée de succès, le Secrétariat à la jeunesse ayant retenu cette idée dans le projet de politique jeunesse soumis à la consultation en janvier 2014.

L'INM a voulu profiter de son 10<sup>e</sup> anniversaire pour réaffirmer son engagement en faveur de la participation citoyenne. Des études, un sondage, des projets, des colloques (y compris un colloque international) et des consultations ont été réalisés sur ce thème, pour déboucher, à l'Assemblée générale annuelle du 30 septembre 2014, sur le dévoilement d'un Plaidoyer en faveur de la participation citoyenne.

## SOIRÉE-BÉNÉFICE 10<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

### Une soirée 10<sup>e</sup> anniversaire haute en couleur

Le clou du programme du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'INM fut sans contredit la soirée bénéfice tenue le 7 mai 2014. L'organisation de la soirée avait été placée sous la gouverne d'un cabinet de campagne présidé par une ancienne participante de l'École d'été de l'INM (à sa première édition en 2004), Mme Rosalie Vendette. Mme Vendette est conseillère principale en investissement socialement responsable au Mouvement Desjardins.

La soirée a réuni près de 300 personnes, des citoyens et des citoyennes qui appuient l'INM ou qui ont participé à ses activités au cours des dix dernières années. L'INM a réalisé un bénéfice 50 000 \$, contribuant ainsi à l'indépendance de l'organisation et au soutien des programmes jeunesse qui font notre fierté.

La soirée a aussi permis d'accueillir de nouveaux amis de l'INM, issus de milieux très divers. L'ex-premier ministre du Québec, M. Pierre Marc Johnson, était présent. À ses côtés, on trouvait aussi des élus de Québec Solidaire, le président de l'Union des municipalités du Québec, des représentants du milieu écologiste à la même table que des dirigeants de compagnies minières. Bell était commanditaire de l'événement, une première pour l'INM, et l'on trouvait dans la salle des gens de la Coop fédérée, de Transcontinental, de la Caisse de dépôt et placement du Québec, du Mouvement Desjardins, d'Hydro-Québec, d'Olymel, de Fasken-Martineau, mais aussi du Fondation CSN, du Fonds de solidarité FTQ, de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, des Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ) et de tant d'autres organisations québécoises.

M. Marc Dutil, président du groupe Canam, et Mme Sophie Brochu, présidente de Gaz Métro, ont partagé avec le public leurs réflexions sur la participation citoyenne dans les milieux économiques, interrogés par l'animatrice Marie-France Bazzo, fidèle amie de l'INM depuis ses premières années.

Je profite de l'occasion pour remercier sincèrement les membres du cabinet du 10<sup>e</sup> anniversaire (ci-contre) ainsi que toute l'équipe de l'INM (dont la liste figure à la fin du message du directeur général ci-après). Ensemble, sous la coordination de la conseillère principale de l'INM en matière de partenariats et de commandite, Mme Lyne Richer, ils ont mené à bien cette opération, la première de la sorte depuis la fondation de l'institut.

#### Le cabinet de la soirée 10<sup>e</sup> anniversaire

**ROSALIE VENDETTE**, présidente  
Conseillère principale  
Investissement socialement responsable  
Mouvement Desjardins

**ANDRÉ BEAULIEU**  
Premier vice-président  
Services de gros, achats et création de valeur  
Bell Canada

**LYSE BRUNET**  
Consultante  
Membre du conseil d'administration  
Institut du Nouveau Monde

**MICHEL COSSETTE**  
Avocat  
Président du conseil d'administration  
Institut du Nouveau Monde

**GINETTE DEPELTEAU**  
Vice-présidente principale  
Conformité et investissement responsable  
Caisse de dépôt et placement du Québec

**JEAN-FRANÇOIS HAREL**  
Secrétaire général  
La Coop Fédérée

**SYLVAIN MORISSETTE**  
Chef de la direction des communications  
TC Transcontinental

**MICHEL VENNE**  
Directeur général  
Institut du Nouveau Monde

**PAUL F. WILKINSON**  
Vice-président senior  
Affaires environnementales et sociales  
New Millennium Iron

#### Un médiateur du dialogue social

L'ouverture à l'ensemble des milieux québécois, illustrée par la composition de l'assistance à notre soirée bénéfice, est l'une des « marques de commerce » de l'INM. L'institut est non partisan. Il n'est affilié à aucun parti politique et il n'appartient à aucun mouvement social particulier. Il se présente comme un médiateur lorsque cela est utile au dialogue social.

Son équipe a développé comme compétence distinctive la faculté de réunir autour d'une même table des personnes issues de milieux différents, d'horizons divers, de points de vue divergents, et de faire éclore de cette conversation des éléments de consensus qui aident à prendre de meilleures décisions pour le Québec.

L'INM déploie son activité principalement au Québec. Mais encore en 2013-2014, il a été invité à prêter main-forte à des processus participatifs en Tunisie et au Sénégal (dans le cadre d'une activité de l'Organisation internationale de la Francophonie). Ses professionnelles ont été appelées à débattre de la participation citoyenne à Dallas, à Washington, à Paris.

#### Plan stratégique et nouveaux locaux

Après dix ans, l'INM a renouvelé son plan stratégique. Ce plan réaffirme la mission et l'énoncé de valeurs de l'INM, qui vont de pair : la participation citoyenne n'est pas qu'une méthode, elle sert aussi des valeurs qui sont celles promues par l'INM.

Le conseil d'administration a amorcé un processus d'évaluation de sa performance et a procédé à l'évaluation de son directeur général, bien en selle pour encore de nombreuses années, nous l'espérons. Le conseil a réitéré sa confiance dans le fondateur de l'INM et son équipe qui, avec des moyens modestes, produisent des activités en quantité et en qualité qui suscitent l'envie au Québec et ailleurs dans le monde.

J'en profite pour remercier les membres du conseil d'administration qui ont terminé leur mandat en 2013, soit Nadine Pirotte, Carl Dubois et ceux qui ont choisi de ne pas renouveler leur mandat, Marc Belley, Philippe Brisson et François Tascheau – leur apport a été très précieux. Je remercie chaleureusement tous ceux et celles qui sont toujours des nôtres et dont la liste figure ci-contre.

### **Le Conseil d'administration de l'INM**

Au 31 mars 2014, le conseil d'administration était composé des personnes suivantes : **Michel Cossette**, président, **Diane Pilote**, vice-présidente, **Pierre Vinet**, trésorier, **Marc Belley**, **Louis-Félix Binette**, **Philippe Brisson**, **Lyse Brunet**, **Phédia Gottot**, **Guy Latreille**, **Chantale Mailhot**, **Loïc Nigen**, **François Taschereau**, **Nicole H. Tremblay**, **Michel Venne**, **Stéphanie Yates**.

Cette année du 10<sup>e</sup> anniversaire a aussi été l'occasion d'une relocalisation des bureaux de l'institut, qui se trouvent depuis mai 2014 dans un quartier de Montréal en pleine effervescence, avenue de Gaspé. L'INM a aussi développé une nouvelle plateforme de délibération en ligne. Enfin, il a révisé son modèle d'action et sa structure interne afin d'accroître la performance de l'organisation et de faciliter son développement, tout en restant centré sur sa mission.

### **En route pour une nouvelle décennie**

Dix ans, c'est beaucoup et c'est peu. Mélange d'expérience et de jeunesse, l'INM tient la forme. Son utilité pour la société québécoise se confirme. Nous voilà partis pour une nouvelle décennie d'action en faveur d'une meilleure démocratie. Soyez des nôtres !





## MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

### DÉFENDRE LA DÉMOCRATIE ET LA PARTICIPATION CITOYENNE

**Michel Venne**  
*Directeur général*

Nos institutions démocratiques sont solides. Notre démocratie est bien vivante. La société civile québécoise contribue au développement de la nation. Mais rien n'est jamais acquis en démocratie. Certains progrès sont menacés. Et l'INM veille au grain.

La mission de l'Institut du Nouveau Monde est d'accroître la participation des citoyens à la vie démocratique. Or nous assistons depuis quelque temps à un déclin de la participation. Au-delà d'animer le débat public, d'accompagner des organisations dans des processus de participation publique et de s'engager dans l'éducation citoyenne, l'INM est interpellé par les menaces qui planent sur notre démocratie. Au cours de la dernière année, l'INM s'est employé, plus que jamais, à en défendre les fondements et à proposer des améliorations.

#### **Le projet de loi C-23**

À certaines occasions, l'INM n'a pas hésité à prendre la parole pour argumenter contre certains projets qui menacent nos acquis démocratiques. En particulier, l'Institut a déposé un mémoire au Parlement fédéral au sujet du projet de loi C-23 sur l'in

tégrité des élections. Ce projet de loi, s'il avait été adopté tel quel, aurait eu plusieurs effets néfastes sur le droit de vote, sur l'équité entre les partis et, notamment, sur les pouvoirs du Directeur général des élections en matière d'éducation auprès des électeurs.

Aux côtés de plusieurs autres organisations de la société civile et de chercheurs spécialisés en processus électoraux, nous avons expliqué aux députés le rôle indispensable que joue Élections Canada pour soutenir la participation électorale des jeunes.

L'abstention électorale a atteint des niveaux dramatiques au Canada depuis quelques années. Moins d'un jeune sur trois vote au moment où, à 18 ans, il en acquiert le droit. Or ce vote initial est crucial pour l'avenir. Les études électorales démontrent qu'un jeune qui ne vote pas à cette étape de sa vie votera moins lorsqu'il sera plus âgé. Non seulement c'est une génération qui s'abstient d'exprimer ses vues dans l'arène électorale, mais l'on se prépare des lendemains démocratiques désenchantés.

Le projet de loi C-23 aurait eu pour effet d'interdire à Élections Canada de soutenir des programmes pour inciter les jeunes à aller voter. Le projet de loi a été amendé. Des restrictions ont toutefois été maintenues à l'égard du pouvoir de cette institution d'intervenir auprès du grand public. Cela est déplorable même si le pire a été évité. Il sera nécessaire, au cours des prochaines années, non seulement de demeurer vigilant à cet égard mais de proposer de nouvelles façons d'inciter les jeunes et les moins jeunes à se prévaloir de leur droit de vote. Voire à considérer ce droit comme un devoir.

C'est ce à quoi l'INM s'est consacré au cours de la dernière année. Profitant de la tenue de deux scrutins majeurs au cours des douze derniers mois (des élections municipales en novembre 2013 et des élections provinciales en avril 2014), l'INM a mené des campagnes sur les médias sociaux notamment pour inciter les électeurs à voter.

#### **Un rite de passage civique à l'école secondaire**

À l'occasion des élections québécoises, l'INM a publié, sous la plume de Geneviève Baril, conseillère stratégique à l'INM, une proposition comportant cinq mesures énergiques pour renverser la tendance à la baisse de la participation électorale des jeunes. Notre proposition visait l'instauration d'un rite de passage civique à l'école secondaire.

Nous proposons d'inclure au cursus scolaire un cours spécifique d'éducation à la citoyenneté de manière à ce que tous les jeunes reçoivent une formation adéquate à cet égard. Les études ont montré que la principale cause d'abstention électorale est l'ignorance du fonctionnement et des fondements de notre système démocratique. Avec l'instauration d'un tel cours, l'abaissement à 16 ans de l'âge où l'on acquiert le droit de vote devient pertinent. L'obtention du droit de vote pourrait ainsi être souligné à l'école, dans ce contexte institutionnel. L'obtention du droit de vote serait soulignée comme l'on souligne, par une cérémonie, l'obtention de la citoyenneté par un immigrant. Le caractère solennel de la cérémonie viendrait encourager le vote.

#### **Un Service civique volontaire pour les jeunes**

Nous avons aussi proposé de soutenir la participation civique par l'instauration d'un service civique volontaire permettant à un jeune de 16 à 25 ans de vivre une expérience d'engagement au sein d'une organisation communautaire, d'une municipalité ou

d'un service public, au Québec ou à l'étranger, et ainsi former sa conscience sociale. De tels services existent aux États-Unis, en France, au Royaume-Uni et dans la plupart des démocraties européennes. L'INM a produit une étude préliminaire à ce sujet. Nous avons reçu à l'École d'été le président de l'Agence française du service civique, Martin Hirsch. Le Secrétariat à la jeunesse du gouvernement du Québec avait inscrit cette proposition dans son livre blanc sur la politique jeunesse. Avec les élections d'avril, la proposition est tombée.

Enfin, nous suggérons, pour renforcer à la fois le sentiment chez les électeurs que chaque vote compte et que voter n'est pas seulement un droit mais un devoir, de poursuivre le débat sur deux changements majeurs à apporter à notre système électoral : le scrutin partiellement proportionnel et le vote obligatoire.

En outre, l'INM a poursuivi ses travaux sur la participation citoyenne entre les élections à travers son Rendez-vous stratégique sur la démocratie et la participation citoyenne. Ces travaux ont conduit au dévoilement, pendant l'assemblée générale annuelle de l'Institut, le 30 septembre 2014, d'un Plaidoyer pour la participation citoyenne intitulé **Nous sommes démocratie**.

#### **La vigilance reste de mise**

La vigilance reste de mise à l'égard de notre démocratie. Des projets de loi qui avaient été déposés au cours des dernières années qui auraient eu pour conséquence de créer des obligations, notamment pour les municipalités, de se doter de politiques de participation publique, ne figurent plus à l'ordre du jour gouvernemental québécois. En 2012, le gouvernement du Québec avait créé un Secrétariat à la participation citoyenne. Celui-ci a été aboli en 2014. Des démarches en acceptabilité sociale avaient été entamées. Elles ne sont plus à l'agenda. Des études environnementales stratégiques ont été commandées sur les enjeux énergétiques ; aucune consultation publique n'est prévue dans le cadre de ces démarches alors qu'elles font partie intégrante du concept d'ÉES. Une grande consultation sur les enjeux énergétiques, menée au cours de la dernière année, qui a étudié des centaines de mémoires et rencontré des centaines de citoyens, est pratiquement ignorée.

A-t-on tiré les leçons de la crise sociale du printemps érable ? L'INM avait souligné à l'époque, dans un texte majeur, l'importance du dialogue public pour résoudre les conflits entourant les choix publics. Le débat sur la Charte des valeurs a témoigné lui aussi de graves lacunes démocratiques.

Au fédéral, les procédures de consultation publique en matière d'énergie et d'environnement ont été modifiées pour réduire les occasions de participer pour les citoyens. Toujours au fédéral, des organisations de la société civile, en particulier dans le domaine de l'environnement, se voient harcelées pour leurs positions publiques contre les politiques pétrolières du gouvernement canadien. La capacité de recherche de l'État fédéral a été réduite par des abolitions de postes. Le projet de loi C-23, dont nous avons discuté ci-haut, a laissé des séquelles.

### **Comment déterminer le bien commun ?**

Le fonctionnement de notre démocratie, notamment la transition amorcée en faveur d'une plus grande participation entre les scrutins, est un enjeu fondamental pour la vie en société. C'est à travers nos processus démocratiques que nous déterminons ce qui compose le bien commun.

Ce sujet n'est pourtant que rarement évoqué durant les campagnes électorales. Il n'est guère apparent dans les programmes des principaux partis. C'est dans l'indifférence générale que le taux de participation électorale des jeunes a chuté dramatiquement.

Le Québec fut et demeure une terre d'avant-garde à l'égard de la participation citoyenne. Les exemples sont nombreux. Nous avons des expériences sur lesquelles nous appuyer, comme celle du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, la longue tradition de concertation dans le domaine socio-économique et une société civile pleine de vitalité qui se renouvelle avec les générations. La participation prend des formes nombreuses.

L'INM contribue à cultiver depuis des années cet esprit démocratique. Il restera vigilant. Il proposera des réformes. Avec vous.

# L'ÉQUIPE DE L'INM



Au 31 mars 2014, l'équipe de l'INM était constituée des personnes suivantes : **Michel Venne**, directeur général • **Pascal Grenier**, directeur Finances et Administration • **Julie Caron-Malenfant**, directrice INM Services-conseil • **Geneviève Baril**, directrice Développement des compétences et Mobilisation citoyennes • **Sophie Gélinas**, directrice Participation et délibération publiques • **Miriam Fahmy**, directrice Recherche et Publications • **Sophie Séguin**, directrice des communications • **Olivier Lenoir**, coordonnateur À go on change le monde ! • **Louis-Philippe Lizotte**, chargé de projet et de production d'événements (coordonnateur de l'École d'été 2014), **Malorie Flon**, chargée de projet (Services- conseil) • **Nicolas Zorn**, chargé de projet (rendez-vous stratégique sur les inégalités sociales) • **Alexandre Warnet**, chargé de projet (rendez-vous stratégique sur la participation et la démocratie) • **Lili Trépanier**, chargée de projet (A go, on change le monde ! volet action citoyenne) • **Kathrine Lapalme**, chargée de projet (École d'été) + **Alexandre Campeau-Vallée**, chargé de projet (Services conseil) • **Lyne Richer**, conseillère principale Partenariats et Membership • **Annie Cardinal**, chargée de communication • **Paméla Daoust**, chargée de communication • **Samuel Gervais**, directeur du projet La Ruche Montréal • **Francis Huot** et **Annie Poulin**, stagiaires en communications • **Shayan Moussavi**, stagiaire en Service civique français (A go, on change le monde !)

# LES 3 AXES STRATÉGIQUES DE L'INM

---

## 1. LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES CIVIQUES

L'INM contribue au développement des compétences citoyennes des personnes et des organisations et suscite une « attitude citoyenne » au sein de la société. Pour ce faire, l'INM s'est doté d'une expertise transférable et procède à une veille des meilleures pratiques en participation citoyenne. Pour les individus, l'INM organise des activités d'éducation, de formation, de mobilisation et d'appui à l'action citoyenne, comme son École d'été et son École d'hiver, destinées aux jeunes de moins de 35 ans, et le programme **À go, on change le monde !** L'INM a également développé, au bénéfice des organisations, une offre de services aux entreprises, aux associations et aux institutions qui souhaitent s'ouvrir et s'adapter à une participation citoyenne de qualité : consultations, démarches délibératives, événements. INM Services-conseil propose ainsi des pratiques collaboratives, notamment par le biais du laboratoire d'innovation sociale, le LABIS de l'INM, une initiative propice à produire des solutions novatrices à des problèmes complexes.

## 2. L'ANIMATION D'UN DÉBAT CONTINU SUR LES ENJEUX ESSENTIELS POUR LA SOCIÉTÉ

L'INM anime un débat continu sur les enjeux essentiels pour la société. Les résultats de ce débat contribuent au renouvellement des idées et à l'élaboration de réponses aux grands défis de notre temps. L'INM a constitué une agora accessible et ouverte. C'est par leur participation concrète à ces débats portant sur des sujets importants, et dont les résultats ont une chance réelle d'influencer les politiques publiques ou les pratiques privées, que les citoyens apprennent à participer. Plus ils participent à la vie de la communauté, plus ils ont

envie d'y participer. Cette agora comporte cinq dimensions :

- une veille sur l'évolution de la société et les enjeux à débattre, incluant la publication annuelle de l'ouvrage de référence L'état du Québec ;
- la collecte et, au besoin, la production et la diffusion des connaissances nécessaires pour éclairer les débats par une documentation objective et de qualité ;
- l'organisation d'activités délibératives, de la simple table ronde à une démarche structurée s'étalant sur plusieurs mois appelée « rendez-vous stratégique » ;
- la diffusion et la mise en valeur des idées, projets et propositions issus de ces débats auprès du grand public et auprès des décideurs, sous la forme de rapports, de livres, de vidéos et d'autres supports ;
- l'animation d'espaces délibératifs sur le web.

### **3. LA PROMOTION DE LA PARTICIPATION CITOYENNE, ESSENTIELLE À L'EXERCICE ET AU DÉVELOPPEMENT DES DROITS DÉMOCRATIQUES**

L'INM structure une réflexion continue et mène des activités de promotion de la démocratie et de la participation citoyenne. Il collige et rend accessible la connaissance disponible sur la démocratie et la participation citoyenne. Il convoque les parties prenantes à des discussions sur la participation publique, les mécanismes de consultation et les rapports entre démocratie participative et démocratie représentative. Il participe aux débats publics sur l'évolution des institutions et l'exercice des droits démocratiques. Il formule des avis et prend position ponctuellement sur les politiques publiques, les pratiques privées ou les événements d'actualité reliés à la participation des citoyens, au fonctionnement des institutions démocratiques et au déroulement des processus participatifs. Il promeut la participation citoyenne par son engagement à divers tables de concertation et autres regroupements pertinents à l'échelle nationale et internationale, ainsi que par une stratégie de présence publique et de communication auprès de divers réseaux et par l'entremise des médias d'information et des médias sociaux.

# LE RAPPORT D'ACTIVITÉS

# 1.

## LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES CIVIQUES

### À L'ÉGARD DES CITOYENS

#### L'ÉCOLE D'ÉTÉ 2013

Du 14 au 17 août 2013, l'Institut du Nouveau Monde a organisé la dixième édition de l'École d'été, une école de citoyenneté aux airs de festival. Se déroulant à l'Université du Québec à Montréal sur le thème **Soyons le changement !**, l'École d'été a réalisé 40 activités.

L'événement a mobilisé 656 personnes : 185 conférenciers, mentors et animateurs, 38 bénévoles, les 23 membres de l'équipe de l'INM, et surtout 410 participants venus des quatre coins du Québec et d'ailleurs dans le monde (France, Belgique, Mexique, Haïti, Maroc). Le taux de satisfaction des participants s'est élevé à 94 %.

Parmi les faits saillants de l'édition 2013 de l'École d'été de l'INM :

- Des festivités d'ouverture célébrant la dixième édition de l'École d'été, avec des stations d'animation, des prestations artistiques et des invités de marque dont Bernard Landry, Martine Desjardins, Claudette Carbonneau et Dominique Anglade.



- La présence d'un conférencier international de prestige, Martin Hirsch, président de l'Agence du Service civique en France, venu discuter du service civique et de l'engagement des jeunes.
- Une forte présence autochtone, grâce à la participation d'une trentaine de jeunes et une programmation s'ouvrant aux perspectives autochtones.
- La possibilité de choisir parmi cinq parcours permettant aux jeunes de vivre une expérience de participation citoyenne sous des angles variés : formuler des propositions pour le monde de demain, rédiger une Charte jeunesse pour l'éducation postsecondaire, développer de nouveaux projets, créer des performances artistiques et découvrir le monde des médias.
- L'appui de 25 partenaires dont la contribution a permis de tenir un événement de haute tenue.



**410**  
participants



- Une soirée de clôture haute en couleur avec la présentation des résultats des parcours à M. Léo Bureau-Blouin, Mme Émilie Thuillier et le ministre Pierre Duchesne, suivie du spectacle d'Alfa Rococo.
- Un stage offert en collaboration avec le Journal Métro débouchant sur la publication de quatre articles.
- Un débat très médiatisé entre les principaux candidats à la mairie de Montréal, donnant ainsi le ton à la campagne électorale municipale.



L'École d'été 2013 a été réalisée sous la direction de Pascal Grenier et la coordination de Louis-Philippe Lizotte. La programmation de l'édition 2013 était placée sous la responsabilité d'Alexandre Warnet.



**176**  
jeunes mobilisés

Taux de  
satisfaction

**88%**

## L'ÉCOLE D'HIVER 2014 À JONQUIÈRE

Du 15 au 18 janvier 2014, l'Institut du Nouveau Monde a organisé la 7<sup>e</sup> édition de l'École d'hiver, une école de citoyenneté aux airs de festival. Se déroulant au cégep de Jonquière sur le thème « Ensemble, traçons l'avenir », l'École d'hiver a programmé 25 activités et réuni 175 jeunes !



Dix faits saillants de l'édition 2014

- Un événement ayant mobilisé 176 jeunes, dont 60 journalistes du programme Art et technologie des médias.
- Un taux de satisfaction des participants de 88 %. L'École d'hiver est une activité appréciée qui répond aux attentes des jeunes.
- Une table ronde d'ouverture de grande qualité avec M. Marco Bacon, M. Gérard Bouchard, Mme Maria Mourani et Mme Myriam Ségal à l'animation.
- Une série d'ateliers, de conférences et de tables rondes plus intéressantes les unes que les autres pour une programmation riche et diversifiée.
- Une belle complicité avec le coorganisateur de l'événement, le cégep de Jonquière.
- La possibilité de choisir parmi cinq parcours, permettant aux jeunes de vivre une expérience de participation citoyenne sous des angles variés.
- L'appui à la mobilisation et à la programmation du Réseau action jeunesse O2 et de l'Association générale étudiante du cégep de Jonquière, qui ont permis la réalisation d'une École d'été dynamique et inspirante.
- Une soirée de clôture haute en couleur avec la présentation de la traditionnelle Assemblée citoyenne suivie de l'électrisant spectacle de Cherry chérie.
- Une couverture médiatique importante des jeunes sur plusieurs plateformes : radio, web et presse écrite.
- L'appui de x parrains qui auront soutenu la participation des jeunes à l'événement.

---

## L'ÉCOLE FEMMES ET DÉMOCRATIE – SESSION POUR LES JEUNES FEMMES

Le Centre de développement femmes et gouvernance (CDFG), un projet du Groupe Femmes, Politique et Démocratie, en partenariat avec l'ÉNAP, a confié à l'INM l'organisation et l'animation de la 4<sup>e</sup> session pour les jeunes femmes de son École Femme et Démocratie, du 14 au 16 février 2014, à Jouvence en Estrie. Une trentaine de jeunes femmes ont participé à l'activité.

Les objectifs de cette école sont les suivants :

- Développer les compétences, les connaissances et les habiletés des participantes en vue d'assurer leur leadership au sein d'instances décisionnelles et démocratiques.
- Encourager les participantes à se porter candidates au sein d'instances décisionnelles et démocratiques.
- Présenter aux participantes différents modèles de leadership féminin.
- Discuter du fait d'être une femme en politique.
- Discuter du pouvoir et des diverses façons de l'exercer.

---

## LE PROGRAMME À GO, ON CHANGE LE MONDE !

### Volet entrepreneuriat social

À go, on change le monde! est un programme de l'Institut du Nouveau Monde créé en 2007 pour soutenir et accompagner des projets d'entrepreneuriat social menés par des jeunes du Québec. Il agit comme un accélérateur de projets grâce à ses nombreux services et activités d'initiative, de formation, de mentorat, de réseautage et à un programme de bourses. Sa mission est d'offrir une autre voie d'engagement aux jeunes, celle de la réalisation d'un projet concret contribuant à changer le monde.

Le programme a pu naître grâce au soutien de la Fondation McConnell et de la Caisse d'économie solidaire Desjardins. La Fondation J.-Armand Bombardier s'est ajoutée comme partenaire principal parmi des dizaines d'autres partenaires qui contribuent à la réalisation des activités. Au cours de la dernière année, le programme a reçu encore une fois plus de 50 jeunes désireux de s'initier à l'entrepreneuriat social dans le cadre des parcours de l'École d'été 2013. Une deuxième cohorte de futurs entrepreneurs sociaux a pu bénéficier de la formation au démarrage d'entreprises offerte par le programme depuis deux ans. En présence d'une quarantaine de personnes, le programme a tenu le 15 mai 2013 le gala annuel de remise des bourses d'À go, on change le monde ! Six bourses de 500 à 5000 \$ ont été remises à de jeunes entrepreneurs sociaux en démarrage, grâce à l'appui financier de nos partenaires, la Caisse d'économie solidaire Desjardins, les Corporations de développement économique communautaire de Montréal (CDEC), la Fondation J.-Armand Bombardier et Les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ). Le programme a tenu, en juin 2014, un troisième Rendez-vous des entrepreneurs sociaux auquel ont participé près de 250 personnes. Le programme À go, on change le monde ! était sous la responsabilité d'Olivier Lenoir, appuyé par des stagiaires du programme français de Service civique, Athina Limnatitis et Shayan Moussavi.



## LE PROGRAMME À GO, ON CHANGE LE MONDE !

### Volet action citoyenne

Au cours de la dernière année, grâce à un soutien financier du ministère du Patrimoine canadien, l'INM a expérimenté un volet Action citoyenne de son programme **À go, on change le monde !** À la suite d'un appel de propositions lancé à travers le Québec, et notamment à l'occasion de l'École d'été 2013, 14 projets d'action citoyenne proposés par des jeunes ont été sélectionnés puis ont fait l'objet d'un accompagnement. Le projet s'est terminé au printemps 2014; son financement n'ayant pas été renouvelé, il n'a pas été poursuivi. Le programme a été coordonné par Lili Trépanier.

## À L'ÉGARD DES ORGANISATIONS

---



L'Institut du Nouveau Monde croit que la société civile peut devenir le principal catalyseur des espoirs et des idées pour un Québec nouveau. Seuls les citoyens peuvent déterminer, par leur participation aux débats publics et au sein des institutions démocratiques, le changement qui correspond à leurs besoins et à leurs aspirations. Par l'entremise d'INM Services-conseil, les organisations peuvent bénéficier d'une expertise reposant sur 10 années de pratique. Nos champs d'expertise sont :

- La participation publique;
- L'acceptabilité sociale;
- La mobilisation de citoyens peu habitués à participer aux débats publics ;
- L'animation de dialogues entre les parties prenantes et les organisations de la société civile;
- La production de publications grand public;
- L'utilisation du web à des fins d'information et de participation citoyenne;
- Le soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat social.

## AU QUÉBEC

---



### L'AVENIR DU SYSTÈME DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

Le 16 juin a eu lieu le premier d'une série de deux rendez-vous nationaux sur l'avenir du système public de santé et de services sociaux organisés par l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS) et la Confédération des syndicats nationaux (CSN) en collaboration avec l'Institut du Nouveau Monde (INM). L'INM avait la responsabilité de l'organisation de l'événement et de son animation; il a été placé sous la direction de Geneviève Baril avec la contribution d'Alexandre Campeau-Vallée.

Ce premier rendez-vous national a rassemblé plus de 400 personnes provenant d'organisations aussi bien syndicales que patronales, de fédérations médicales, de groupes communautaires, d'associations d'usagers et d'ordres professionnels. « Pour nous, c'est une première étape couronnée de succès, a expliqué Jean Lacharité, vice-président de la CSN. Réunir ainsi la très grande majorité des organisations œuvrant dans le système public de santé et de services sociaux constituait un défi. Y être parvenu démontre l'existence d'une préoccupation commune quant à l'avenir du système public. Cela prouve qu'il est possible de travailler conjointement pour améliorer notre système public de santé et de services sociaux. »

Au cours de la journée, les participant·es ont débattu des grands défis touchant la gestion, le financement et la prestation des services dans le système public de santé et de services sociaux. L'exercice a permis aux organisations présentes de définir les priorités pour assurer l'avenir du système. « Il est très enrichissant d'entendre les préoccupations des différentes organisations et de voir les recoupements entre celles-ci, a dit Diane Lavallée, directrice générale de l'AQESSS. Ce Premier rendez-vous devrait initier un changement de culture nous permettant de mieux défendre ensemble l'avenir du système public de santé et de services sociaux. »

L'AQESSS, la CSN et l'INM ont annoncé la tenue du Deuxième rendez-vous national, qui aura lieu le 9 décembre 2014. À la lumière des constats du Premier rendez-vous, il s'agira d'inviter les composantes du réseau à réfléchir aux solutions pour l'avenir du système public, afin que la population du Québec ait accès en temps opportun à des services de qualité. « Cette démarche délibérative a pour mérite d'appeler les acteurs du milieu à cerner ensemble les problèmes pour se mettre ensuite en mode solution pour préserver et améliorer les services à la population », a déclaré Michel Venne, directeur général de l'INM.

---

### L'AVENIR DES MUNICIPALITÉS

L'INM a animé le 2<sup>e</sup> Sommet municipal organisé par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) en mars 2014. C'était la deuxième édition de cet événement. L'INM avait aussi animé la première édition en 2011. Le thème du Sommet était l'avenir des municipalités. Les délégués y ont débattu des axes du livre blanc proposé par l'UMQ et du projet de Charte des municipalités. Le Sommet a aussi été l'occasion d'entendre les points de vue des chefs des trois principaux partis en lice pour les élections du 7 avril 2014, soit la première ministre, Mme Pauline Marois, le chef du Parti libéral du Québec, M. Philippe Couillard, et le chef de la Coalition Avenir Québec, M. François Legault. Ce Sommet s'inscrivait également dans le cadre de la démarche de planification stratégique de l'UMQ, démarche à laquelle l'INM a participé à pilotant un sondage auprès des membres. Le mandat a été réalisé par Michel Venne, Julie Caron-Malenfant et Alexandre Campeau-Vallée.

L'INM a aussi animé deux activités au cours du Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités, dont un atelier sur la décentralisation.

La relation de l'INM avec les milieux municipaux se développe. Des mandats avec les villes de Laval, de Sept-Îles, de Saint-Bruno et de Sainte-Brigitte-de-Laval ont été réalisés en cours d'année ou sont en voie de l'être.

---

## D'AUTRES MANDATS

- L'INM a animé une table ronde sur la participation électorale des jeunes pour le compte d'**Élections Canada**, le 16 septembre, dans le cadre de la Semaine de la démocratie. Il s'agissait d'un premier mandat avec Élections Canada. L'activité a été organisée par Alexandre Warnet avec l'appui d'Annie Cardinal aux communications et Geneviève Baril à l'animation.
- L'INM a animé, le 16 octobre, l'activité annuelle du **Conseil interprofessionnel du Québec** sur l'éthique dans l'après-commission Charbonneau.
- La **Commission de la construction du Québec** a mandaté l'INM pour une opération préparatoire à une vaste consultation sur la place des femmes dans l'industrie de la construction. Ce premier mandat avec la CCQ consiste à mener une série d'entrevues préalables et à faire rapport. Le mandat est réalisé sous la supervision de Julie Caron-Malenfant.
- **Le Réseau Réussite Montréal** (qui vise à coordonner des actions sur le territoire montréalais en faveur de la persévérance scolaire) et les partenaires des **Grandes rencontres sur la persévérance scolaire** ont confié à l'INM le mandat de dresser, à l'aide d'entrevues, un bilan des actions menées dans ce domaine depuis la tenue de la première journée de la persévérance scolaire, il y a quelques années. Le mandat a été réalisé pendant l'été par Malorie Flon et Michel Venne. Ce dernier a présenté le bilan à l'occasion des Grandes rencontres de la persévérance scolaire, le 4 novembre, à Montréal, devant 1400 participants. L'INM a également animé des sessions de travail du Réseau Réussite Montréal dans le cadre d'un bilan de son action.
- L'INM a animé les 28 et 29 octobre le Congrès annuel de **l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec** (2000 personnes). Coordination de Malorie Flon. Animation de Michel Venne.
- La **Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys** a dévoilé, en présence de l'INM, le 31 octobre, les résultats de sa démarche Vivre ensemble en français, une démarche conçue et animée par l'INM (Julie Caron-Malenfant et Malorie Flon).
- L'INM a poursuivi sa collaboration avec la **Fédération des commissions scolaires du Québec**. Au dernier congrès de la fédération, le directeur général de l'institut a donné une conférence sur l'innovation dans la gouvernance scolaire par la participation citoyenne. La conférence était donnée conjointement avec la présidente de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, Mme Diane Lamarche-Venne. La même conférence a été donnée, en octobre, au congrès des **Conseils scolaires francophones du Canada** (l'équivalent, chez les francophones du Canada, des commissions scolaires du Québec) par Malorie Flon. L'INM a produit pour le compte de la Fédération une brochure sur la participation électorale scolaire en vue des élections scolaires de novembre 2014.
- L'INM a animé le 16 novembre un colloque de **l'Ordre des architectes** sur la participation citoyenne ou la relation entre l'architecte et les citoyens (plus de 200 participants). Le projet a été mené par Malorie Flon.

- L'INM a animé durant l'automne, sous la coordination de Julie Caron-Malenfant, deux panels de citoyens (l'un constitué d'experts, l'autre de citoyens choisis au hasard) sur l'évaluation du risque du virus du Nil occidental pour le compte de **la Direction de la Protection de la santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux**. Le directeur, le Dr Horacio Arruda, a mentionné dans une lettre transmise en janvier : « Malgré les courts délais imposés, votre équipe a relevé le défi avec brio. Qu'il s'agisse de l'animation, du service conseil ou de l'organisation générale, votre équipe et vous-même avez mené les opérations avec savoir-faire et professionnalisme. Votre travail nous a été très précieux. Soyez assuré que les propositions émises lors de ces consultations seront prises en considération dans les recommandations pour les orientations de 2014. »
- Conseil sur la programmation et animation de la journée de réflexion institutionnelle sur la planification stratégique, **Cégep Marie-Victorin**.
- Programme de formation sur les approches participatives, **Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec**.

## À L'ÉCHELLE MONDIALE

---

### LA RÉFORME DE LA SANTÉ EN TUNISIE

Par l'entremise de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui avait connu l'INM à l'occasion de notre Rendez-vous stratégique sur la santé, en 2005, le ministère de la Santé de la Tunisie a retenu les services de l'INM pour l'accompagner tout au long d'une démarche de dialogue sociétal sur la réforme du système de santé tunisien impliquant non seulement les autorités publiques mais aussi la société civile et les citoyens dans toutes les régions du pays. Cette démarche s'inscrit dans le processus de démocratisation du pays. L'INM a animé un premier séminaire en mars 2013 à Tunis sur les meilleures pratiques en participation publique. L'INM a par la suite animé une retraite des membres du Comité de pilotage à Kairouan en mars 2014 portant sur le diagnostic de situation de la santé au pays et sur le choix des questions qui seraient soumises à la délibération publique dans le cadre du dialogue. L'INM a conseillé les organisateurs sur les modalités de consultation du grand public. Une tournée de 48 rendez-vous régionaux prenant la forme de cafés citoyens et quatre jurys de citoyens ont été organisés. L'INM était présent à Kerkhena en juin 2014 pour encadrer l'animation de ces jurys regroupant 96 citoyens et professionnels de tout le pays. Cette première phase du dialogue sociétal s'est conclue par une Conférence nationale en septembre 2014, où le directeur général de l'INM agissait comme conseiller et membre du comité scientifique. Sophie Gélinas a participé à ce mandat.

---

### LE FORUM DES OING DE LA FRANCOPHONIE À DAKAR

Julie Caron-Malenfant, Michel Venne et, à titre de contractuelle, Marie-Joelle Carbonneau (une ancienne employée de l'INM et la plus jeune participante de la première école d'été de l'INM en 2004) ont animé et assuré le rapportage, à Dakar, du 6 au 8 juin 2014, de la **Conférence des Organisations internationales non gouvernementales (OING) et des organisations de la société civile (OSC) de la Francophonie**. Le mandat consistait à animer l'événement de manière à produire, à la fin, la déclaration que la société civile présentera aux chefs d'État et de gouvernement réunis en sommet en novembre prochain. La mission avait été préparée par Malorie Flon.

---

## L'INM, UNE RÉFÉRENCE HORS DES FRONTIÈRES DU QUÉBEC

- Malorie Flon a participé au nom de l'INM à une conférence organisée en juin 2014 par l'**Office français du débat public** où elle a discuté de la participation citoyenne dans le cadre de projets d'aménagement du territoire. Le BAPE et l'Office de consultation publique de Montréal étaient les deux autres organismes représentés à cette importante conférence.
- Pendant ce temps, Miriam Fahmy se trouvait à Dallas où elle prenait la parole dans le cadre du **New Cities Summit**, un événement international qui s'intéresse au développement des villes. Miriam traitait de l'importance de la participation publique dans le développement des villes.
- En mai, Geneviève Baril était l'invitée du gouvernement américain dans le cadre d'une **mission d'exploration sur la participation des femmes dans la vie politique, à Washington**. L'une des retombées de cette visite fut la présence, à l'École d'été 2014 de l'INM, de la candidate démocrate à la mairie de Washington, Mme Muriel Bowser.
- L'INM tenait, les 21 et 22 juillet, dans le cadre du Congrès mondial de science politique, un **colloque international sur la participation publique**.



## 2.

# L'ANIMATION D'UN DÉBAT CONTINU SUR LES ENJEUX ESSENTIELS DU QUÉBEC

## S'INSCRIRE DANS LES DÉBATS D'ACTUALITÉ

### UN PANEL DE CITOYENS SUR LA CHARTE DES VALEURS

À l'été 2013, le gouvernement du Québec a annoncé son intention de faire adopter une Charte des valeurs pour affirmer notamment la laïcité de l'État. Cette annonce, suivie du dépôt d'un projet de loi à l'automne, a suscité une immense controverse.

Dans le cadre de ce vaste débat public, l'INM a pris l'initiative de réunir un panel de citoyens aux points de vue diversifiés pour réfléchir à la question et formuler des recommandations. Le panel en est arrivé à un consensus sur l'affirmation du caractère laïque de l'État québécois, le balisement des accommodements raisonnables et l'obligation de service à visage découvert. Le groupe n'est pas parvenu à s'entendre toutefois sur l'interdiction du port de signes religieux par les employés de l'État, ni sur l'opportunité de modifier la Charte québécoise des droits et libertés de la personne.

Le résultat des délibérations du panel de 20 personnes sélectionnées par l'INM de manière à représenter la diversité des opinions sur le projet de Charte du gouvernement a été dévoilé dans un rapport synthèse publié sur son site web ([inm.qc.ca/charte](http://inm.qc.ca/charte)) en janvier 2014. Il s'agit d'une des contributions de l'INM à ce débat public central et important. L'institut ne prend pas position dans le débat. Il rapporte simplement les résultats de la démarche.

Nous avons retenu que la majorité des membres du panel étaient disposés à accepter une politique qui diffère de leur préférence personnelle si cela avait pour effet de rallier une vaste majorité de Québécois. L'ambition de la cohésion et de la justice sociales ressort comme principale motivation aux propositions de compromis qui furent échangées durant les quatre rencontres de délibération organisées entre octobre et décembre 2013 et complétées par des échanges par courrier électronique.

Il faut mentionner que ces citoyens ont accepté de bon gré de participer à la démarche et d'y consacrer du temps bénévolement afin de rechercher un terrain de convergence. Les membres du groupe ont apprécié le fait de pouvoir participer à un exercice de dialogue qui a amené chacun à réfléchir, à se documenter, à écouter le point de vue des autres, à questionner le sien propre puis à faire évoluer sa pensée sur un sujet complexe et sensible.

Il ressort de l'expérience que le dialogue est hautement préférable aux affrontements et que la discussion requiert qu'on lui accorde du temps et qu'on la situe dans un cadre qui lui permette d'aboutir à des constats partagés, même à défaut d'accord sur l'ensemble des termes. À cet égard, les participants ont déploré que le débat québécois se déroule dans un contexte aussi partisan.

L'équité est un des principes qui ont été au cœur des discussions. Les participants ont souhaité que la loi s'applique de manière équitable et neutre par rapport aux diverses religions.

Les participants ont reconnu qu'il existe une peur au sein de la société québécoise à laquelle ce projet tente de répondre : certains disent qu'il s'agit de la peur de l'intégrisme islamique, d'autres qu'il s'agit de la peur du retour du religieux au sens large. Tous les participants ne sont pas convaincus que le projet du gouvernement est la bonne réponse à ces préoccupations.

La création de ce panel de citoyens est une initiative propre de l'INM. Aucun commanditaire n'a été sollicité pour appuyer la démarche. L'INM a souhaité contribuer au débat en misant sur l'approche délibérative développée au cours de ses dix années d'expérience en animation de la participation citoyenne non partisane, laquelle se décline en trois verbes : s'informer, débattre et proposer. La démarche avait pour but de contribuer à clarifier les termes du débat et à formuler une proposition de compromis qui puisse nourrir les travaux parlementaires.

L'INM avait notamment publié au préalable un outil de référence résumant les positions des principaux acteurs du débat public sur le projet de Charte des valeurs de laïcité.

Depuis sa création, l'INM a animé plusieurs processus délibératifs liés aux enjeux soulevés par ce projet de loi, notamment un grand rendez-vous stratégique sur la culture québécoise en 2007 ainsi que des forums nationaux pour la Commission Bouchard-Taylor en 2007 et 2008.

Ce projet a été placé sous la responsabilité de Malorie Flon avec la collaboration de Geneviève Baril.

---

## LA PARTICIPATION ÉLECTORALE AU NIVEAU MUNICIPAL

L'INM a été très actif à l'occasion des élections municipales québécoises de novembre 2013 pour inciter les citoyens à se prévaloir de leur droit de vote.

C'est à l'École d'été de l'INM, en août 2013, que la campagne à la mairie de Montréal avait été lancée en grande pompe, devant plus de 500 personnes. Les quatre principaux candidats à la mairie, Richard Bergeron, Denis Coderre, Marcel Côté et Mélanie Joly avaient accepté d'y tenir leur premier débat électoral de la saison, animé par la journaliste Anne-Marie Dussault, chef d'antenne de la populaire émission d'information 24/60 sur Ici-RDI.

Le panel de citoyens qui avait été constitué par l'INM en 2011 dans le cadre du Sommet municipal organisé par l'Union des municipalités du Québec a été remobilisé. Presque tous les membres de ce panel ont répondu à l'appel de l'INM pour rédiger des messages expliquant pourquoi il est important pour les citoyens de participer à la démocratie locale. Le premier de ces messages a été publié dans Le Devoir.

À la demande du Directeur général des élections, l'INM a mené, durant la période électorale, une campagne de vidéos sur les médias sociaux intitulée 6 millions de X. La campagne comprenait la diffusion d'une vidéo sur le web (les huit segments de la vidéo ont été vus 95 957 fois), un site web proposant un indice de chuchotement des conversations recensées sur le web pendant la campagne, une carte de géolocalisation permettant d'annoncer des événements mobilisateurs pour les citoyens-électeurs, une série de textes rédigés par des citoyens sur les raisons de voter le 3 novembre et le blogue du directeur général de l'INM. La campagne était complétée par des activités de relation de presse. Le directeur général de l'institut a été invité chaque semaine sur RDI pour commenter la campagne électorale. Tous les grands médias ont relayé la campagne au moins une fois durant la période. Quelque 71 000 personnes ont relayé les messages de l'INM pour inviter leurs abonnés et amis à voter (plateforme thunderclap). La page Facebook de la campagne a été visitée par 22 000 personnes. Le blogue électoral du directeur général a été visité par 7500 visiteurs uniques. La campagne a été coordonnée par Sophie Séguin, avec l'appui d'Annie Cardinal et de Maxime Clément.

En collaboration avec l'Office national du film, l'INM a aussi animé quatre soirées dans le cadre du projet Mégaphone dans le Quartier des spectacles à Montréal.

---

## LA PARTICIPATION ÉLECTORALE DES JEUNES AU NIVEAU PROVINCIAL

L'INM a reçu du Directeur général des élections du Québec (DGÉQ) un mandat pour animer une campagne pour favoriser la participation électorale des jeunes durant la campagne électorale québécoise pour les élections du 7 avril. Sophie Séguin a coordonné cette campagne comportant quatre courtes vidéos diffusées sur les médias sociaux avec l'appui de Pamela Daoust.

Durant la campagne, l'INM a aussi publié une mise à jour de l'étude de Geneviève Baril de 2011 sur la participation électorale des jeunes.

**Un rite de passage civique** : L'INM a également fait paraître une proposition audacieuse pour renverser la tendance à la baisse du vote dans cette tranche d'âge. Le cœur du message est l'institution d'un rite de passage civique à l'école secondaire, assorti d'un cours d'éducation à la citoyenneté, du vote à 16 ans, de l'institution d'un Service civique, du vote obligatoire et d'une réforme du mode de scrutin pour le rendre partiellement proportionnel. Le sujet a fait l'objet de nombreux articles et entrevues.

Durant la campagne, en plus de la chronique dans le journal Métro Montréal, le directeur général a été invité à tenir une chronique hebdomadaire, tous les samedis, dans Le Devoir sous le titre : Dans l'œil du citoyen. Michel Venne sera aussi invité à quelques reprises à commenter la campagne à l'émission RDI Économie animée par Gérald Fillion.

## PRENDRE L'INITIATIVE DE DÉMARCHES DÉLIBÉRATIVES D'ENVERGURE

---

### LES INÉGALITÉS SOCIALES

Dans la tradition de ses grands rendez-vous stratégiques, l'INM a lancé en 2012 un Rendez-vous stratégique sur les inégalités sociales. Les objectifs visés par cette démarche sont:

- Produire et rendre disponible à divers publics de l'information sur les enjeux liés aux inégalités sociales.
- Renforcer le message voulant qu'une société plus égalitaire profite à l'ensemble de ses membres.
- Favoriser le dialogue entre les experts, les citoyens de différents statuts socio-économiques, les décideurs et acteurs clés au sujet des inégalités sociales.
- Donner la parole aux citoyens et faire émerger des choix sociaux, des valeurs et des priorités d'action en matière de réduction des inégalités.
- Mobiliser les décideurs et les acteurs socio-économiques autour de l'importance d'agir en matière de réduction des inégalités sociales.
- Influencer les décideurs et les politiques publiques.

La démarche comporte un dossier en ligne, la publication d'un ouvrage collectif sur le sujet, l'organisation d'une caravane citoyenne et d'une tournée de cafés citoyens dans les régions du Québec, des jeux en ligne, une conférence internationale et diverses activités ciblées pour divers publics. Ces activités sont appuyées financièrement par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS), par la Fondation Lucie et André Chagnon, par la Succession Paul-Bernard et par plusieurs autres partenaires. Un comité directeur et un collectif de chercheurs encadrent la démarche. Celle-ci durera deux ans et elle est placée sous la direction de Sophie Gélinas et la coordination de Nicolas Zorn.

---

## LA DÉMOCRATIE ET LA PARTICIPATION CITOYENNE

À l'occasion de son 10<sup>e</sup> anniversaire, et empruntant à la formule de ses rendez-vous stratégiques, l'INM a lancé en 2012 une vaste démarche délibérative sur la démocratie et la participation citoyenne. Les objectifs visés par la démarche sont :

- Produire et rendre disponible à divers publics de l'information sur les enjeux liés à la participation citoyenne.
- Stimuler le débat public autour de ces enjeux.
- Donner la parole aux citoyens et aux décideurs sur leur conception de la contribution des citoyens en démocratie.
- Explorer des solutions afin de favoriser la participation des citoyens dans le processus de prise de décision collective.
- Influencer les décideurs et les politiques publiques dans le sens des propositions issues de la démarche.

La démarche a démarré par plusieurs rencontres de consultation avec les forces vives de la participation citoyenne au Québec et à l'étranger. Un colloque international a eu lieu en juillet 2014 en présence de chercheurs et de praticiens d'une quinzaine de pays, dont les fondateurs des organisations phares America Speaks aux États-Unis et Involve au Royaume-Uni. Un dossier d'information a été mis en ligne. Des conversations de cuisine ont eu lieu au printemps 2013. Une étude des meilleures pratiques a été réalisée ainsi qu'un sondage auprès du grand public. Deux laboratoires d'innovation sociale ont été mis en place pour formuler des recommandations. Au terme de ce processus participatif, un Plaidoyer pour la participation citoyenne sera dévoilé lors de l'assemblée générale annuelle de l'INM à l'automne 2014. La démarche est appuyée par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS), par le Secrétariat aux institutions démocratiques et à la participation citoyenne, par le Directeur général des élections du Québec et par d'autres partenaires. Elle est dirigée par Sophie Gélinas. Malorie Flon, Geneviève Baril, Léa Champagne, Alexandre Warnet et Miriam Fahmy y ont collaboré.



# L'INFORMATION AU SERVICE DE LA PARTICIPATION

---



## L'ÉTAT DU QUÉBEC

L'état du Québec (anciennement L'annuaire du Québec) est publié une fois l'an depuis 1996. Destiné au grand public, il fournit aux lecteurs l'ensemble des données factuelles utiles sur le Québec dans tous les domaines. On y trouve également le bilan politique, économique, culturel et social du Québec pour l'année écoulée ainsi que des textes d'analyse, écrits par des spécialistes, sur tous les grands enjeux auxquels le Québec est confronté. L'état du Québec offre une expertise fiable et rigoureuse, non partisane, sur les enjeux de notre temps. Il est un outil incontournable pour quiconque cherche à découvrir le Québec ou à mieux le connaître. Plus que jamais, L'état du Québec est une référence essentielle pour comprendre l'évolution de la société québécoise. L'édition 2013-2014 de L'état du Québec a pour thème Le Pouvoir citoyen.

Elle comporte un grand dossier sur la participation citoyenne qui comprend un historique de la participation publique au Québec et des articles sur la relation entre représentation et participation, l'éducation civique à l'école, la maturité du débat public, le mouvement des données ouvertes, les pièges de la participation institutionnalisée, et dix autres articles. Douze sections thématiques couvrent tous les enjeux d'aujourd'hui: Le gouvernement du PQ: a-t-il rempli ses promesses? Décolonisation et réconciliation: les Autochtones au 21<sup>e</sup> siècle. Dette: Comment la calcule-t-on? Pourquoi nos élus sont-ils si corruptibles? Le pétrole au Québec: à la croisée des chemins. Littératie financière: le Québec est-il le cancre qu'on dit? L'avenir des universités: s'adapter ou mourir. Et 50 autres enjeux d'actualité. Comme chaque année, l'ouvrage comprend une section sur la recherche au Québec, la chronologie de l'année écoulée, les principales dates de l'histoire québécoise et tous les chiffres à jour sur le Québec: démographie, conditions de vie, emploi, consommation, santé, éducation, culture, médias, économie, régions, etc.



## MISER SUR L'ÉGALITÉ

Sous la direction du politologue Alain Noël de l'Université de Montréal et de la directrice de la recherche et des publications de l'INM Miriam Fahmy, l'INM a publié aux éditions Fides un collectif d'auteurs intitulé Miser sur l'égalité, ouvrage inspiré par la thèse de Richard Wilkinson et Kate Pickett selon laquelle les inégalités sont néfastes pour le développement d'une société et le bien-être de tous ses membres. L'ouvrage rassemble des textes sur les conséquences des inégalités sociales et sur les moyens de les réduire.

---

## VOTER AUX ÉLECTIONS SCOLAIRES

À l'approche des élections scolaires du 2 novembre 2014, l'INM a réalisé pour le compte de la Fédération des commissions scolaires du Québec une brochure d'information sur les raisons d'exercer son droit de vote dans l'une des plus anciennes modalités démocratiques au Québec.

## UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE D'INFORMATION

L'INM a mis en ligne en 2013 une plateforme numérique d'information comportant des centaines de documents écrits, sonores et vidéo, incluant les textes des éditions antérieures de l'état du Québec, des documents thématiques sur les thèmes abordés par l'INM au fil des ans, les rapports et bilans de ces activités, les publications de l'INM, des entrevues vidéo sur divers sujets. Ce centre de documentation numérique a été coordonné par Miriam Fahmy.

---

### UN GRAND DOSSIER SUR LES INÉGALITÉS SOCIALES

Dans le cadre de son Rendez-vous stratégique «Les inégalités sociales, un choix de société?», l'Institut du Nouveau Monde a produit une encyclopédie en ligne sur les inégalités sociales, accessible à partir du site web de l'INM. L'information au sujet des inégalités sociales est plus qu'abondante, mais elle est souvent spécialisée, davantage destinée au milieu universitaire qu'au grand public. Afin de faciliter la compréhension des enjeux par les non-spécialistes, des fiches-synthèse ont été préparées. Chacune définit et met en perspective un concept-clé des inégalités sociales. L'accent est placé sur les déterminants sociaux des inégalités ainsi que sur les coûts (humains, sociaux et économiques) qu'elles engendrent. Les fiches permettent aussi de présenter les principales approches et propositions d'intervention (régimes libéraux, conservateurs et sociaux-démocrates). Le dossier a été préparé par Nicolas Zorn.

---

### UN GRAND DOSSIER SUR LA PARTICIPATION CITOYENNE

Dans le cadre de son Rendez-vous stratégique « Quelle contribution pour les citoyens dans notre démocratie ? », l'Institut du Nouveau Monde a mis sur pied un dossier d'information en ligne. Vaste démarche délibérative, le Rendez-vous stratégique vise à éclairer la population québécoise sur les transformations actuelles de notre démocratie: un système représentatif qui ne répond plus, seul, à l'exigence démocratique; une demande croissante de certains citoyens à participer aux décisions qui les touchent; des enjeux sociaux et des défis collectifs de plus en plus complexes, auxquels les pouvoirs publics et privés doivent s'attaquer; des institutions obligées de s'adapter rapidement et continuellement à un monde en constante transformation. Le dossier d'information s'attaque à ces questions en explorant des notions de base sur les concepts en jeu: **démocratie, participation, citoyenneté**, etc. Aux **questions fréquemment posées** lors des débats publics, le dossier offre des pistes de réponses. Il esquisse, pour le lecteur qui voudra s'y plonger, des définitions des différents types de participation citoyenne: **électorale, sociale, publique**. Afin de mieux comprendre ce qui se pratique au Québec dans chacune de ces catégories, le lecteur se tournera vers l'onglet « Les instances de participation publique au Québec ». **La Boîte à outils** contient des références, des guides, des méthodes et des exemples d'expériences qui outilleront le lecteur désireux de mettre en œuvre, à son tour, des pratiques participatives. **Ont participé à la création de ce dossier**: Coordination: Miriam Fahmy / Rédaction: Émilie Béorofei, sauf mention contraire / Méthodes, expériences et guides internationaux: Vanessa Boivin, Étienne Ferron-Forget, Jeruscha-Vasti Michel, Audrée Meessen-Pinard (Université Laval) / Correction: Myriam Gendron.

# 3.

## LA PROMOTION DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

À travers ses diverses activités, l'INM a contribué fortement, tout au long de l'année, à la promotion de la participation citoyenne. Ces activités ont déjà été décrites dans le présent rapport :

- L'École d'été et l'École d'hiver de l'INM.
- La campagne en faveur de l'exercice du droit de vote aux élections municipales de novembre 2013.
- La campagne en faveur de l'exercice du droit de vote des jeunes aux élections québécoises d'avril 2014.
- Les propositions de l'INM en faveur de l'institution d'un rite de passage civique pour les jeunes à l'école secondaire, publiées en mars 2014.
- L'ensemble des activités du Rendez-vous stratégique sur la démocratie et la participation citoyenne, incluant la publication d'un sondage et d'un état des lieux de la participation publique, la tenue d'un rendez-vous des forces vives de la participation citoyenne et la constitution d'un dossier d'information publié sur le web.
- Le dossier spécial de *L'état du Québec* 2013-2014 sur le pouvoir citoyen.
- D'autres actions de l'INM ont contribué au cours de la dernière année à promouvoir la démocratie et la participation citoyenne sous diverses formes.

---

### UN APPUI AU SERVICE CIVIQUE

À l'occasion du dévoilement du livre blanc sur la politique jeunesse du Québec, en janvier 2014, l'INM a présenté un rapport favorable au projet de créer au Québec un « Service citoyen » qui permettrait aux jeunes de s'engager volontairement au sein de communautés.

L'INM menait déjà depuis un an des travaux pour évaluer la pertinence de créer au Québec un tel service afin d'accroître la participation citoyenne des jeunes. Plusieurs formules de services citoyens existent dans les grandes démocraties du monde, dont les États-Unis (Americorps et Peacecorps), la France (Service civique), l'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni. L'INM a d'ailleurs publié un tour d'horizon des expériences internationales.

En août 2013, l'INM avait invité comme conférencier d'honneur de la 10<sup>e</sup> édition de son École d'été le président de l'Agence du Service civique de France et ancien ministre de la Jeunesse, Martin Hirsch. Celui-ci a immédiatement capté l'attention de nombreux jeunes. Selon lui, une société doit répondre au désir individuel des jeunes de faire une différence dans leur communauté. Le Service citoyen est cette réponse.

« Offrir à sa jeunesse un moyen d'exprimer sa volonté d'engagement, une façon de vivre une citoyenneté plus active que passive, de découvrir d'autres univers, de tisser des liens avec le réseau citoyen associatif, de mélanger des jeunes d'horizons différents me paraît être un maillon indispensable d'une politique jeunesse et d'une certaine conception de la société active, engagée, solidaire, citoyenne », a déclaré Martin Hirsch. Comme chaque pays a trouvé sa formule gagnante, le Québec devra adapter le concept à sa propre

réalité. Il faut s'assurer de proposer la formule la mieux adaptée à la réalité des jeunes et à celle des organisations susceptibles de les accueillir, sans créer de distorsions dans les programmes existants, et à un coût raisonnable. Pour cette raison, l'INM avait recommandé au gouvernement de mener une étude de préfiguration qui permettrait de cerner, en consultation avec la société civile, les jeunes et les citoyens, les contours de la version québécoise d'un tel projet. L'INM avait d'ailleurs déjà déposé auprès du SACAIS une proposition à cet effet en décembre. Le projet d'étude était appuyé par plusieurs organisations, dont les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ), la Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC), la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Katimavik et DesÉquilibres. Le projet n'a pas été retenu. La décision est venue après les élections du 7 avril.

---

### **TÉMOIGNAGE DE L'INM AU COMITÉ PERMANENT DES FINANCES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES SUR LES INÉGALITÉS SOCIALES**

L'INM a été invité à présenter, le 30 avril 2013, le fruit de ses réflexions sur les inégalités sociales au Comité des finances de la Chambre des communes dans le cadre d'un mandat d'étude sur le sujet. Le Comité avait invité 24 organisations à travers le Canada, dont seulement deux du Québec. Le bref mémoire présenté par l'INM et rédigé par Nicolas Zorn (chargé de projet, qui accompagnait le directeur général lors du témoignage) résumait les constats sur lesquels l'INM s'est fondé pour justifier le lancement de son rendez-vous stratégique sur les inégalités sociales (disponible dans notre centre de documentation).

---

### **TÉMOIGNAGE DE L'INM AU COMITÉ PERMANENT DE LA PROCEDURE ET DES AFFAIRES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES SUR LE PROJET DE LOI C-23 SUR L'INTÉGRITÉ DES ÉLECTIONS**

Le gouvernement fédéral a présenté l'an dernier un projet de loi (Loi sur l'intégrité des élections) qui comportait plusieurs mesures modifiant la Loi électorale canadienne, dont certaines auraient pour effet de museler Élections Canada et de l'empêcher de mener des actions d'éducation et d'information pour inciter les citoyens à voter. Comme plusieurs organisations à travers le Canada, l'INM a pris la parole devant le Comité permanent des Communes chargé d'étudier ce projet de loi pour dénoncer cette intention et proposer des modifications. Miriam Fahmy a représenté l'institut. Le projet de loi a été modifié sous plusieurs aspects, mais liberté l'action d'Élections Canada a malheureusement été restreinte par la loi telle qu'adoptée.

---

### **COLLOQUE DE L'INM SUR LA PARTICIPATION CITOYENNE A L'ACFAS**

L'INM a tenu le 9 mai 2013, en collaboration avec un collectif de chercheurs, son colloque annuel sur la participation citoyenne dans le cadre de l'ACFAS. Le colloque fut un grand succès. Soulignons la présence de deux membres du conseil d'administration, Stéphanie Yates et Chantale Mailhot, au comité scientifique du colloque. Celui-ci était coordonné par Miriam Fahmy, avec le soutien remarquable et bénévole de notre ancien boursier-stagiaire, François Robert. Le colloque a donné lieu à près de 25 présentations d'études de cas, dont certains en Europe, sur les conditions favorisant la participation des citoyens à des activités de participation publique (consultations, etc.).

---

## DIVERSES INTERVENTIONS PUBLIQUES

À la demande de diverses organisations, les professionnels de l'INM prononcent des conférences ou animent des activités de formation sur la participation citoyenne. Mentionnons les suivantes :

- Une activité de développement des capacités des acteurs de la Vallée du Haut-Saint-Laurent en matière d'acceptabilité sociale et de participation publique pour la Conférence régionale des élus de la Vallée du Haut-Saint-Laurent.
- Participation, le 12 novembre 2013, au panel de clôture du premier Sommet québécois de la culture philanthropique organisé par l'**Institut Mallet** (300 participants).
- À Lévis, le 13 novembre 2013, à la rencontre des partenaires de **Centraide Québec-Chaudière-Appalaches** (200 participants) sur le thème de la participation et du fonctionnement démocratique des organismes communautaires.
- **Au Maroc**, le 22 novembre 2013, une conférence sur l'expérience québécoise du libre-échange dans le cadre d'un colloque international sur la régionalisation et le développement économique. La question des processus de consultation des citoyens dans le cadre des projets de développement fut abordée.
- À Longueuil, le 5 décembre 2013, à l'Assemblée annuelle du **Réseau d'action bénévole du Québec (RABQ)** sur le bénévolat et la participation citoyenne (300 personnes). Lyse Brunet, membre du CA de l'INM, prenait la parole au cours du même panel.
- A Québec, devant le **conseil général de la CSQ**, le 12 décembre 2013, sur les inégalités sociales.
- Le 4 décembre 2013, au **colloque du Journal Les Affaires sur l'acceptabilité sociale**.

---

## L'INM, ACTEUR DE L'INNOVATION SOCIALE

L'INM est désormais reconnu comme un acteur important de l'innovation sociale au Québec. Son directeur général, Michel Venne, est fellow de l'organisation mondiale Ashoka, qui regroupe et soutient quelque 3000 entrepreneurs et innovateurs sociaux à travers le monde. L'INM participe aux travaux de Social Innovation Exchange (SIX, un réseau international) et de Social Innovation Generation (SIG, un réseau canadien). L'INM a été très actif au sein du Réseau québécois en innovation sociale (RQIS). Ce réseau s'est constitué en organisme à but non lucratif autonome au cours de l'année. Le conseiller à l'animation créative et à l'innovation sociale de l'INM, André Fortin, participe au RQIS, mais il a conçu, avec l'appui de Reos Partners, le Laboratoire d'innovation sociale de l'INM (LABIS), une méthodologie misant sur la créativité qui permet de trouver, avec des parties prenantes, des solutions à des problèmes complexes. L'INM a organisé en mai 2012, en marge du congrès de l'ACFAS, et en collaboration avec le CLIPP, une activité grand public sur les laboratoires d'innovation sociale et, le 10 mai 2013, au nom du RQIS, un Forum science société sur l'innovation sociale. Une centaine de personnes y ont participé. La coordonnatrice mondiale du réseau Social Innovation Exchange, basé à Londres, ainsi que le nouveau directeur du Solutions Lab du centre de recherche MaRS de Toronto étaient au nombre des conférenciers, avec Camil Bouchard et un panel constitué de personnalités représentatives de l'innovation sociale au Québec. Une dizaine d'innovations sociales québécoises ont été présentées. La journée a été coordonnée par Louis-Philippe Lizotte et Malorie Flon et animée par Michel Venne et André Fortin.

### **Michel Venne, président du CA du Réseau québécois en innovation sociale**

Le directeur général de l'INM est membre du conseil d'administration (il a été élu président du conseil d'administration lors de l'assemblée de fondation du Réseau en septembre 2013). À ce titre, Michel Venne a participé, fin mai 2014, à Vancouver, à **l'école d'été de Social Innovation Exchange (SIX)**, un réseau international réunissant quelque 5000 innovateurs sociaux. Dans le cadre de cet événement, Michel a animé une séance/interview avec la PDG de Vancity, la plus importante coopérative d'épargne et de crédit local au Canada (21 milliards de dollars d'actifs) et avec la conseillère spéciale du président de la Banque de développement d'Amérique latine pour l'innovation. Le sujet : comment mobiliser au profit d'innovations sociales les milliards d'actifs détenus par ces grandes institutions, et quels sont les changements de culture institutionnelle requis pour y arriver.

---

## **PROJET LA RUCHE MONTRÉAL**

L'INM a jeté les bases en 2013-2014 de la création d'un accélérateur de projets d'entrepreneuriat social et d'innovation sociale, La Ruche Montréal.

Il s'agit de créer un lieu où des entrepreneurs sociaux pourront partager des espaces de travail et auront accès à divers services dans un esprit de collaboration pour mener à bien leurs projets d'entreprises et d'innovation.

La Ruche Montréal est une occasion unique d'accroître l'impact du programme **À go, on change le monde** ! Les services d'initiation, de formation, de financement, d'accompagnement et de réseautage offerts par ce programme sont particulièrement adaptés aux besoins de la communauté entrepreneuriale et trouveront dans La Ruche Montréal un lieu d'opération exceptionnel.

Le lieu servira au déploiement des laboratoires d'innovation sociale (LABIS) de l'INM, c'est-à-dire des processus qui permettent à des communautés d'acteurs de découvrir ensemble et d'expérimenter des solutions novatrices à des problèmes sociaux complexes. L'écosystème de La Ruche Montréal constitue un environnement favorable à l'éclosion de solutions nouvelles.

Au cours de l'année, plusieurs actions structurantes ont été menées pour la mise en place de La Ruche :

- La consultation de la communauté des entrepreneurs sociaux.
- La consultation de partenaires potentiels.
- La création d'un comité consultatif.
- L'obtention d'un financement particulier de la Fondation Silver Dollar pour l'embauche d'un chargé de projet (Samuel Gervais).
- La recherche d'un lieu approprié et la signature d'un bail dans un immeuble du quartier Mile-Ex, dans l'Arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie.
- L'établissement de partenariats de service et de développement stratégique.

Une organisation à but non lucratif indépendante a été créée pour favoriser l'éclosion de La Ruche Montréal au cours de la prochaine année. L'INM sera parmi les membres fondateurs.



## L'INM DANS LES MÉDIAS

L'INM est très présent dans les médias d'information, soit à l'occasion de campagnes spécifiques ou d'événements organisés par lui, soit sur une base régulière et de diverses façons. Les professionnels de l'INM sont sollicités de plus en plus souvent pour commenter l'actualité.

**Une stratégie sur les médias sociaux** – L'INM s'est aussi doté d'une stratégie structurée de présence sur les médias sociaux. Il compte plus de 6 450 mentions « J'aime » sur Facebook et 5800 abonnés sur Twitter.

**Une chronique hebdomadaire dans le journal Métro** – Depuis avril 2013, l'INM tient une chronique hebdomadaire dans le journal Métro de Montréal. Elle était tenue par le directeur général de l'INM, Michel Venne, pendant la première année. Elle l'est désormais par Miriam Fahmy.

**Une chronique électorale dans Le Devoir** – À l'occasion de la campagne électorale québécoise du printemps 2014, le quotidien Le Devoir a accueilli dans ses pages une chronique de Michel Venne.

**Une campagne dans le métro de Montréal** – De novembre 2013 à novembre 2014, l'INM diffusait dans le métro de Montréal **une collection de capsules vidéo** reprenant la parole des citoyens consultés par l'INM depuis dix ans.

**Un encart sur les 10 ans de l'INM** – À l'occasion de l'École d'été 2013, nous avons publié **un encart de huit pages relatant les 10 ans de l'INM**. L'encart a été produit par le journal Métro de Montréal. Nous disposons de 5000 exemplaires que nous pourrions distribuer tout au long de l'année lors de nos diverses activités.

**Une nouvelle image de marque** – L'INM a revu son image de marque durant l'année de 10<sup>e</sup> anniversaire, en collaboration avec l'agence de publicité RED.

---

## PARTENAIRES DE L'ÉCOLE D'ÉTÉ 2013

L'École d'été est soutenue financièrement par le Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la stratégie action jeunesse 2009-2014

### Grands partenaires



### Commanditaires majeurs



### Partenaires officiels



### Partenaires de parcours



### Partenaires médias



[journalmetro.com](http://journalmetro.com)

### Les députés parrains de l'École d'été 2013

Madame Noëlla Champagne,  
Députée de Champlain

Monsieur Amir Khadir,  
Député de Mercier

Monsieur Nicolas Marceau,  
Député de Rousseau

Monsieur Alexandre Cloutier,  
Député de Lac-Saint-Jean

Monsieur Maka Kotto,  
Député de Bourget

Monsieur Scott McKay,  
Député de Repentigny

Madame Françoise David,  
Députée de Gouin

Madame Nicole Léger,  
Députée de Pointe-aux-Trembles

Monsieur Sylvain Pagé,  
Député de Labelle

Monsieur Sylvain Gaudreault,  
Député de Jonquière

Monsieur François Legault,  
Député de L'Assomption

Monsieur Denis Trottier,  
Député de Roberval

Monsieur Henri-François  
Gautrin,  
Député de Verdun

Madame Marie Malavoy,  
Députée de Taillon

Madame Éloïse Zakariï,  
Députée de Richelieu

---

## LES PARTENAIRES MÉDIAS DU 10<sup>E</sup> DE L'INM





[inm.qc.ca](http://inm.qc.ca)



[/institutdunouveaumonde](https://www.facebook.com/institutdunouveaumonde)



[@INM\\_voix](https://twitter.com/INM_voix)

